

- Secrétaire :

Le Président propose aux membres pour cette fonction : Bernadette Garçon - Nautic Club Moulinois

Avis favorable des membres présents (personne contre, pas d'abstention)

- Trésorier :

Le Président propose aux membres pour cette fonction : Nathalie Perrot - ASPTT Montluçon

Avis favorable des membres présents. (personne contre, pas d'abstention)

- Secrétaire adjoint :

Le Président propose aux membres pour cette fonction : Christine Bouchard - AS St Germain

Avis favorable des membres présents (personne contre, pas d'abstention)

- Trésorier adjoint :

Le Président propose aux membres pour cette fonction : Jean-Marc Schmitt - Vichy Val d'Allier Natation

Avis favorable des membres présents (personne contre, pas d'abstention)

Thierry Lefaure remercie les membres pour la confiance qui lui ont faite en le nommant à l'issue de l'Assemblée générale du mois d'octobre 2020 : Président du Comité départemental de natation de l'Allier.

Il renouvelle ces remerciements pour les votes qui viennent de se dérouler pour nommer aux postes du bureau à ses fonctions.

3°) organisation du CDAN et désignation des responsables de commissions

Le Président expose qu'il a fait le constat durant le mandat de l'olympiade précédente que les différentes commissions n'ont pas toutes eu une activité identique. Il s'est installée une certaine routine et il souhaite redynamiser leur fonctionnement.

Dans ce sens, il propose d'instaurer le principe d'un référent par thématique. Ce dernier aura le rôle de coordonnateur et de faire vivre collectivement les commissions. Ce qui ferait que les commissions fonctionneraient par pôle de compétences. Ils seraient au nombre de trois : support - administratif - sportif.

Ils seraient constitués des commissions comme suit :

SUPPORT : officiels - informatique - éthique et communication : référent Laurent Robin

ADMINISTRATIF : finances et partenariat - récompenses et achats - médical. : référente Bernadette Garçon

SPORTIF : natation course - ENF - natation artistique - water polo - masters - eau libre - développement des pratiques : référent Thierry Lefaure

Laurent Robin intervient pour préciser que cette première réunion du comité est un temps d'échange. Chacun peut s'exprimer sur tous les sujets qui seront abordés.

Dans l'organisation qui est envisagée par le président, il pourra y avoir des membres dans les commissions qui sont des licenciés dans les clubs sans pour autant être des élus du comité.

Le président, lors de cette première réunion propose au comité les membres qu'ils souhaitent solliciter pour la responsabilité de chacune des commissions.

Il appartiendra à chaque responsable de communiquer la composition de leur commission pour le 14 janvier 2020 au plus tard, par mail au secrétariat (ffnallier@gmail.fr)

I - Pôle support

a) Commission officiels : Sébastien Branger

Cette commission sera notamment composée des membres du comité qui sont officiels A. Elle devra également réfléchir sur la réforme à mettre en place. Il est rappelé que chaque club doit désigner un officiel référent.

b) Commission informatique : Laurent Bravard

Il s'agira d'assurer la gestion de toutes les compétitions organisées par le comité. Tous les membres devront être impliqués pour pouvoir intervenir indifféremment en tant que de besoin.

c) Commission éthique - communication : Bernadette Garçon

Cette commission aura en charge le développement de la place du comité sur les réseaux sociaux. Mélanie Szymansky pourrait assurer la gestion et création de la page Facebook et un compte Instagram.

Une réflexion devra être menée rapidement sur le site internet pour le faire vivre et étudier son devenir avec le fournisseur actuel. La refonte du site ne permet pas à ce jour d'obtenir les résultats escomptés. En attendant l'évolution Laurent Robin assure le suivi du site. Cette commission a beaucoup travaillé sur l'éthique maintenant sa priorité sera la communication.

II - Pôle administratif

a) Finances et partenariat : Nathalie Perrot

De fait le trésorier adjoint et le président seront associés aux travaux.

Objectifs : développer des partenariats et le suivi

b) Récompenses et achats : Michèle Laporte

c) Médical : Xavier Fraile

Considérant le contexte sanitaire, le Président expose aux membres que pour cette raison, il propose de désigner Xavier Fraile comme référent COVID au sein du comité.

Les travaux de cette commission porteront sur les contrôles à effectuer dans le domaine et la prévention à mettre en place pour les nageurs-ses.

Sophie BRANGER suggère d'intégrer à cette commission les animateurs Nagez forme santé à jour de révision.

Le président informe la mise en place d'un suivi médical pour les nageurs en équipe de l'Allier jeunes et juniors au PMS du CREPS pour cette saison. La convention sera adressée à tous les membres. Il appartiendra aux clubs de prendre rendez-vous et de dire que c'est dans le cadre de la convention du comité de l'Allier. La commission réfléchira pour la suite sur l'évolution du principe.

III - Pôle sportif

a) Natation course : Jérôme Lathène assisté de Mélanie Szymanski : référente des entraîneurs

b) Enf : Mélanie Szymanski assisté de Jérôme Lathène
Cette commission devra travailler en transversalité avec la commission natation course.

c) Natation artistique : Nathalie Perrot

d) Water polo : Xavier Fraile
Cette commission travaillera également en collaboration avec la commission ENF.

e) Masters : Claude Beilhe

f) Eau libre : Catherine Virost
Seront également associés aux travaux de la commission Laurent Bravard, Jérôme Lathène, Mélanie Szymanski et Thierry Lefauve.
Pour cette commission, il faut un membre du comité basé sur Vichy, car cette saison, il y a une charge de travail importante et urgente pour organiser les manifestations programmées.
Le Président porte à la connaissance du comité, qu'il a saisi la ligue Auvergne Rhône Alpes Natation et la fédération pour alerter sur le fait que l'organisation de l'épreuve eau libre des masters à Vichy devait obligatoirement s'appuyer sur le comité et VVAN pour être garant de l'application du règlement FFN ainsi que des résultats des participants. Les épreuves ne peuvent pas se dérouler uniquement sous l'égide du club de triathlon.
Le comité s'est positionné sur une étape de coupe de France eau libre à Vichy le 24 juillet et une étape EDF aqua challenge les 24 et 25 juillet 2021. Avec le département 63 et l'association « Big Wood », les contours et organisation seront à définir en janvier-février 2021.

A terme, selon les projets des autres villes du département, il pourrait y avoir des épreuves eau libre ailleurs que sur Vichy.

Rappel il y a toujours de prévu, une action le 15 août 2021 pour la traversée du lac d'Annecy.

g) Développement des pratiques : Sophie Branger

Une attention toute particulière sera portée aux activités suivantes :

- Nagez forme santé
- Bébés nageurs
- Bien-être.

Mais on attend des propositions de la commission, ce secteur a été délaissé sur le précédent mandat.

4°) Projet de développement du comité 2020 - 2024

Le président explique qu'il fera parvenir à l'issue de la réunion des fiches d'action à l'attention de toutes les commissions. Les documents devront être complétés pour le 14 janvier 2021.

Ces supports serviront pour réaliser et transmettre le projet de développement 2020 - 2024 qui devra être adressé au Conseil départemental pour la fin du mois de mars 2021.

Une attention toute particulière devra être apportée à la rédaction de ces documents qui serviront de base pour solliciter les subventions.

Le projet de développement sera soumis à la validation du comité lors de la réunion du mois de mars 2021.

Il sera adressé à la ligue et FFN par la suite.

5°) Reprise des compétitions

a) Natation course

Des échanges s'en suivent entre les membres du comité quant à la date de reprise des compétitions. Il est également évoqué l'aménagement du programme sportif présenté lors de l'assemblée générale. Plusieurs solutions sont envisagées.

Jérôme Lathène en lien avec les membres qui composeront la commission natation course devra proposer d'ici le vendredi 18 décembre 2020 un projet de calendrier au président.

La diffusion du nouveau calendrier sera effectuée par la suite aux clubs.

Rappel on peut reporter les interclubs jusqu'au 7 mars 2021, le Président propose de les faire le 7 mars 2021, la commission tranchera en redéfinissant le 1^{er} trimestre 2021.

b) Natation artistique

En ce qui concerne l'ASPTT Montluçon une reprise est envisagée au mois de janvier 2021, si la réouverture de la piscine est maintenue.

c) Water polo

Xavier Fraile interrogé, répond qu'à ce jour il n'a aucune information. Il s'agit d'un sport de contact et c'est la fédération qui autorisera ou non la reprise des matchs.

d) Sélection départementale

Une première sélection des jeunes est annulée à Lyon et on a annulé la sélection des juniors pour Grenoble.

Pour l'instant les participations aux Meeting de Seynod pour les jeunes et Istres au mois de mai 2021 seront maintenues.

Il faut avoir une réflexion pour inscrire les jeunes et juniors à un meeting, celui de Brive pourrait correspondre à notre attente afin de créer une dynamique à la reprise.

6°) suivi médical

Une convention pour les juniors et jeunes retenus pour la sélection départementale vient d'être passée avec le CREPS pour les visites obligatoires (y compris un électrocardiogramme). Cette convention sera diffusée aux membres du comité pour information.

7°) questions diverses

a) Médailles

Les demandes de médailles jeunesse et sport devront être adressées à la secrétaire pour instruction.

Rappel des conditions :

Une médaille peut être attribuée pour 5 ans, 10 ou 15 ans de bénévolat au sein d'un Club.

La démarche est la même pour des médailles de la fédération.

Tous les clubs peuvent proposer des adhérents.

b) Aides financiers COVID

Le président rappelle que les clubs peuvent déposer des dossiers pour bénéficier d'aides financières du fait de la crise sanitaire. Le CRIB (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles de l'Allier) de Moulins est à disposition pour accompagner à la constitution des dossiers.

c) Finances

Le président demande aux membres du comité de voter pour autoriser le transfert des comptes bancaires sur Montluçon du fait du changement de trésorier.

Tous les membres émettent un avis favorable.

La trésorière prendra contact avec Jean-Marc Schmitt pour récupérer toutes les pièces nécessaires au suivi des finances.

Le procès-verbal de cette réunion sera transmis en préfecture pour entériner les modifications intervenues suite aux élections du mois d'octobre 2020.

d) Equipements

Les nageurs-ses de la sélection départementale se verront remettre une tenue financée par le comité composée d'une veste, un masque, un tee-shirt et un bonnet pour les juniors et d'un masque, un bonnet et un tee-shirt pour les jeunes.

Les entraîneurs qui ont été sollicités pour encadrer la sélection départementale recevront une veste, ainsi que tous les membres du comité.

L'entraîneur Water-polo qui a accompagné le stage jeunes cet été et l'entraîneur de l'équipe N1 ont eu leur veste, la commission natation artistique donnera au président les noms (et tailles) des entraîneurs de synchro à doter, mais il faut un rôle vis-à-vis du département.

e) Fourniture des médailles

Michèle Laporte pose la question quant au partenariat avec le magasin Qhenoa à Gannat. Thierry Lefaure répond qu'il n'y a plus de convention et n'a pas été contacté pour l'instant par le fournisseur. Pour autant les commandes pourraient toujours être passées auprès de ce magasin. Du fait de l'arrêt des compétitions au printemps 2020, il y a un stock de médailles qu'il faudra ajuster en fonction du nouveau programme sportif.

La commission finances prendra contact avec Céline de la boutique Quenho en 2021.

f) Prise en compte crise sanitaire lors des compétitions

Laurent Robin demande quelles seront les dispositions à prendre pour les compétitions à venir ? Le dispositif mis en place lors de la première journée du Meeting du Bourbonnais sera de nouveau déployé. Le port du masque sera toujours obligatoire.

g) Infos sur les clubs qui n'ont pas d'élus au comité

Commentry : la piscine est toujours fermée, pas d'activité.

Cosne d'Allier : il y avait une reprise à la rentrée, un problème technique est survenu. L'activité a été interrompue.

Dompierre sur Besbre : aucune information n'est parvenue au comité.

Il faudra les solliciter pour voir si des personnes de ces clubs peuvent intégrer des commissions.

h) Infrastructures

Le président assistera à une réunion relative aux projets engagés sur les piscines de Gannat et St Pourçain sur Sioule, la troisième semaine du mois de décembre 2020. Il a été associé au groupe de travail engagé par la communauté de communes.

Il associera le Président de Gannat dans la mesure du possible

Un article paru dans le journal la Montagne du vendredi 11 décembre 2020 fait état de la construction de la piscine à Lapalisse. Il y aurait donc un club de natation fin 2021.

i) Meeting de rentrée (journée du mois d'octobre 2020)

Le président demande l'avis quant à l'attribution des primes money. Il faut statuer sur le fait qu'une seule journée a eu lieu sur les deux programmées obligatoires pour le price money.

Après discussion, il est décidé qu'il serait remis les primes money à hauteur de 50% (sous réserve que le club du nageur soit à jour du paiement des engagements) comme il n'y a eu qu'une journée. Le président fait le nécessaire.

j) Point finances

Le département a versé la subvention liée au Meeting du Bourbonnais : 600 €.

La prochaine réunion se déroulera le 15 janvier 2021 en visio à 19 heures.

Fin de la réunion 20h40

La secrétaire
Bernadette Garçon